



CONFÉRENCE D'ACTUALITÉ*

ABUS DE DROIT : QUELS MONTAGES SERONT CONTESTÉS DEMAIN ?

À PARIS ET À DISTANCE

13 JUIN 2024 MATIN

Toute opération juridique ayant des effets fiscaux soulève rapidement la question de l'abus de droit. Dès lors, la maîtrise de cette notion est au cœur de toute stratégie. Il est essentiel d'en appréhender toutes les subtilités et de savoir anticiper les évolutions possibles. Aujourd'hui, les schémas mis en œuvre seront examinés par l'administration dans le délai de prescription et éventuellement soumis au juge dans le cadre d'une procédure qui peut durer encore des années.

Il est donc impératif d'avoir une compréhension dynamique de cette notion.

Cette conférence, organisée par Analyse Experts et présidée par le président Olivier Fouquet, offre une occasion exceptionnelle de bénéficier de l'éclairage d'intervenants particulièrement qualifiés pour aborder ces sujets délicats et d'échanger avec eux.

* Sous forme de session de formation, éligible au Plan de Développement des Compétences.

PROGRAMME

8H30

Accueil, petit-déjeuner

9h00

- › Analyse de cas récents à différents niveaux de la procédure : notification des redressements, comité des abus de droits, tribunaux et Cours.

Stéphane Austry [40 min – Discussion débat 10 min]

9h50

- › Comment utiliser les grilles d'analyse de la notion d'abus droit ?
- › Comment anticiper les évolutions de l'appréciation des critères ?
 - La recherche d'un avantage financier, consistant à une réduction de la charge fiscale.

Nota : sachant que n'est pas de nature à faire obstacle à ce que l'administration invoque l'abus de droit, la circonstance que le contribuable aurait pu réaliser la même économie d'impôt en passant d'autres actes que ceux argués d'abus de droit.

- › La succession rapide d'opérations.
- › Les liens d'intérêts entre les participants.
- › La substance des structures en particulier étrangères.
- › La vie juridique de l'entreprise.
- › Lieu où les décisions sont prises.
- › Le montage artificiel.
- › Abus de droit ou mini abus de droit : le choix des armes ?

Jérôme Turot et Marc Bornhauser

[40 min – Discussion débat 15 min]

11h00 - Pause

11h15

- › Pourquoi certaines stratégies auparavant valides sont aujourd'hui contestées ?
- › Quels sont les éléments exogènes susceptibles d'influencer la jurisprudence ?
- › Comment obtenir une sécurité juridique plus importante en la matière ?

Éric Quentin [30 min – Discussion débat 15 min]

12h00

- › La holding patrimoniale à l'étranger est-elle condamnée ?
- › Quelles précautions prendre pour les holdings intermédiaires ?
- › Quelle est la dialectique de la preuve en matière d'abus de droit ?

Benoît Bohnert [30 min – Discussion débat 15 min]

12H45 - Déjeuner cocktail

Sous la Présidence d'**Olivier Fouquet**,
Président de section honoraire
au Conseil d'État

INTERVENANTS

Stéphane AUSTRY

Avocat en droit fiscal
chez CMS Francis Lefebvre.

Benoît BOHNERT

Président-adjoint de la section
des finances · Conseil d'État.

Marc BORNHAUSER

Avocat associé en droit fiscal
du Cabinet Bornhauser.

Éric QUENTIN

Avocat associé chez HOCHÉ AVOCATS.

Jérôme TUROT

Avocat fiscaliste dirigeant du Cabinet
Turot – Conseiller d'État honoraire.

OBJECTIFS

- › Analyser les tendances en matière d'abus de droit fiscal.
- › Analyser l'évolution de la jurisprudence pour anticiper les contestations futures.

CONTENU

- › Études de cas : Analyse détaillée et réflexion sur des cas récents.
- › Contextualisation : Examiner comment et pourquoi certaines stratégies autrefois valides sont aujourd'hui contestées.
- › Leçons pratiques : Tirer des enseignements des décisions jurisprudentielles récentes et apprécier la façon dont le Conseil d'État fait évoluer les marqueurs de l'abus de droit.
- › Débat interactif : Discussion de cas réels en particulier de « schémas de place », permettant aux participants d'évaluer les risques et de proposer des alternatives.
- › Une vision dynamique à partir d'analyse des cas.

PUBLIC VISÉ

- › Avocats
- › Fiscalistes
- › Ingénieurs patrimoniaux
- › Conseillers en gestion de patrimoine
- › Banquiers privés
- › Notaires
- › Experts comptables
- › Family officers
- › Dirigeants de sociétés

PRÉREQUIS

- › Être avocat fiscaliste ou conseil fiscal expérimenté ou avoir un poste de direction financière ou fiscale.

PARTICIPATION

- › 485,00 € HT (TVA 20 %) par participant.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- › Point de l'état du sujet réalisé par un expert à partir des principaux enjeux de ce sujet.
- › Échanges avec les participants.
- › Participation interactive.

MODALITÉS DE PARTICIPATION

EN PRÉSENTIEL

- › Support distribué en début de conférence.
- › Accessibilité : 35 rue du Louvre – 75002 PARIS.
- › Métro Louvre-Rivoli (ligne 1) ou Chatelet.
- › Salle aux normes PMR.

EN DISTANCIEL

- › Connexion à distance sur notre solution distancielle grâce à des identifiants envoyés après l'envoi de votre convocation.
- › Possibilité d'interagir et de poser des questions aux intervenants grâce au tchat live.

EN LIGNE DANS L'ESPACE EXTRANET DE CHAQUE PARTICIPANT

- › Programme, supports de formation, arrêts commentés et livret d'accueil.

ÉVALUATION ET SATISFACTION

EN LIGNE DANS L'EXTRANET DE CHAQUE PARTICIPANT

- › Avant la conférence, un court questionnaire en ligne sur des questions techniques en rapport avec le sujet de l'événement.
- › En fin de conférence, un court questionnaire en ligne sur des questions techniques en rapport avec le sujet de la conférence.
- › En fin de conférence, un court questionnaire de satisfaction : Avec votre accord, la note globale, le *Net Promotor Score* (NPS) et vos verbatims seront publiés sur notre site internet.
- › Suivi des présences et envoi d'un certificat de réalisation de formation de 4 heures.

INFORMATIONS PRATIQUES

Pré-inscription

Pré-inscription en ligne sur analyse-experts.fr, rubrique « Conférences d'actualité ».
Demande de renseignement sur le contenu de la conférence : say@analyse-experts.fr - www.analyse-experts.fr.

Participation (TVA 20 %) : **485,00 € HT**.

Ce prix comprend le petit-déjeuner, un cocktail déjeunatoire pour une participation en présentiel ainsi que la documentation comprenant les slides de la présentation et l'ensemble des arrêts commentés.

Paiement par virement, en indiquant le nom du participant :

- › À réception de facture, 30 jours fin de mois.
IBAN : FR76 3006 6109 1300 0200 7150 102.

Inscriptions

Dès réception de votre pré-inscription en ligne, nous vous ferons parvenir un devis à signer électroniquement reprenant les Conditions Générales de Ventes et le programme. En cas de financement par un OPCO, une convention de formation vous sera envoyée.

La convocation vous sera transmise 10 jours avant la formation.

Accessibilité et délais d'accès

Pour toute personne en situation de handicap, merci de nous contacter 3 semaines au préalable.

Annulations

Formulée par écrit, l'annulation de conférence en présentielles donne lieu à un remboursement intégral si elle est reçue au plus tard 2 semaines avant le début de la conférence. Passé ce délai, le montant de la participation retenu sera de 30 % si l'annulation est reçue 10 jours inclus avant le début de la formation, 50 % si elle est reçue moins de 10 jours avant le début de la formation ou 100 % en cas de réception par la Société de l'annulation moins de trois jours avant le jour de la conférence, à titre d'indemnité forfaitaire.

Traitement de données personnelles

ANALYSE EXPERTS met en œuvre un traitement de données à caractère personnel ayant pour finalité la gestion, le suivi et l'organisation de formations. Les données collectées sont nécessaires pour vous inscrire à la formation. Conformément aux dispositions de la « loi Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 et du règlement européen sur la protection des données, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et d'interrogation des données qui vous concernent. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer aux traitements de ces données. Vous disposez aussi du droit de solliciter une limitation du traitement et du droit à la portabilité. La société ANALYSE EXPERTS (www.analyse-experts.fr) peut vous communiquer, par voie postale, téléphonique et électronique, de l'information commerciale, susceptible de vous intéresser, concernant ses activités. Si vous ne le souhaitez pas ou si l'un de ces moyens de communication vous convient mieux, merci de nous écrire par mail à l'adresse : data@analyse-experts.com

Conditions générales de vente

Suite à l'envoi du formulaire d'inscription en ligne, un devis à signer électroniquement vous sera transmis.

Les CGV vous seront communiquées avec le devis.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme si, malgré tous leurs efforts, les circonstances les y obligent.



35 rue du Louvre
75002 Paris
E-mail : contact@analyse-experts.fr
www.analyse-experts.fr